



MaxSys Personnel Inc.
173 Dalhousie Street
Ottawa, ON K1N 7C7
tel: 613-562-9943
fax: 613-241-6742
www.maxsys.ca

LES POLITIQUES D'ACCESSIBILITÉ ET LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ PLURIANNUEL

OBJET

La Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) exige que tous les organismes en Ontario qui comptent plus de 50 employés créent un plan d'accessibilité pluriannuel qui décrit ce que MaxSys fera pour éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans l'organisme.

Ce plan d'accessibilité présente les politiques et les actions que MaxSys déploiera pour améliorer les chances des personnes handicapées. Le plan est actualisé au moins une fois tous les cinq ans et une copie est affichée sur le site web de l'entreprise.

PORTÉE

Tous les membres de l'équipe MaxSys sont tenus de se comporter dans le respect de cette politique.

ÉNONCÉ D'ENGAGEMENT

MaxSys est une entreprise de recrutement et de solutions professionnelles offrant les meilleures solutions de services professionnels, novatrices et créatives. MaxSys se consacre à assurer l'excellence du service à tous les clients, y compris les personnes handicapées. MaxSys défend l'égalité des chances et s'engage à fournir un environnement de travail sûr, sain et digne à tous les membres de cette entreprise. Nous poursuivrons la prévention et l'élimination de tout obstacle à l'accessibilité des services de MaxSys en tenant compte des besoins des personnes handicapées.

Cet énoncé est également disponible sur le site web de notre entreprise.

DES INFORMATIONS ACCESSIBLES EN CAS D'URGENCE

MaxSys s'engage à fournir des informations en cas d'urgence accessible au public, sur demande, dans un format acceptable ou avec le soutien approprié. Nous fournirons également des renseignements individualisés sur les interventions d'urgence si nécessaire aux employés qui sont incapables de suivre le plan d'urgence standard du fait d'un handicap permanent ou temporaire.

MaxSys a instauré une politique d'accessibilité qui traite de la communication avec les personnes handicapées, des appareils fonctionnels, des animaux aidants et des personnes de soutien, de l'interruption des services accessibles et des processus de rétroaction pour les personnes handicapées. La politique est disponible par écrit et sera accessible aux parties intéressées sur demande.

La politique est affichée au bureau de la succursale MaxSys ainsi que sur notre site web MaxSys.

FORMATION

Depuis décembre 2014, le personnel interne de MaxSys a suivi une formation sur la politique d'accessibilité et sur la façon de communiquer avec les personnes handicapées, les appareils fonctionnels, les animaux aidants et les personnes de soutien, l'interruption des services accessibles et les processus de rétroaction pour les personnes handicapées. Cette présentation peut être consultée à tout moment par nos employés internes sur le portail web partagé. La confirmation des documents de formation et la signature sont conservées dans le dossier personnel des employés.



MaxSys Personnel Inc.
173 Dalhousie Street
Ottawa, ON K1N 7C7
tel: 613-562-9943
fax: 613-241-6742
www.maxsys.ca

En janvier 2015, une formation sur l'accessibilité a été mise en place dans le cadre du programme interne d'intégration de MaxSys. Tous les nouveaux employés bénéficient de la formation nécessaire pendant les trois premiers mois de leur déploiement. Un agenda de formation comprend une catégorie pour confirmer que les employés ont suivi la formation.

INFORMATION ET COMMUNICATION

MaxSys s'engage à répondre aux besoins de communication des personnes handicapées. Nous avons procédé à une consultation auprès des personnes handicapées afin de déterminer leurs besoins en matière d'information et de communication pour mieux répondre à leurs besoins d'accessibilité.

Un plan d'urgence a été élaboré dans chaque succursale de l'Ontario afin de s'assurer que tous les membres du personnel sont conscients de leurs responsabilités en cas d'urgence. Un responsable désigné a été nommé dans chacune des succursales. Un plan personnalisé est mis en place pour les employés handicapés. L'information est à la fois affichée et facilement accessible à tous les membres de l'organisme. Les responsables désignés ont reçu une formation sur les plans d'urgence.

D'ici 2021, toutes les succursales au Canada disposeront d'un plan d'évacuation en cas d'urgence.

Site web :

MaxSys a entrepris les démarches suivantes pour s'assurer que tous les nouveaux sites web et le contenu de ce site sont conformes aux WCAG 2.0, niveau AA, d'ici la date requise en 2021.

- Réalisation de tests sur le site web de l'entreprise pour déterminer les exigences nécessaires
- Contact avec une tierce partie pour déterminer ce qui est nécessaire pour se mettre en conformité
- Demande d'un devis à un tiers afin de déterminer les délais et les coûts associés aux mises à niveau

MaxSys déterminera si nous effectuerons les changements en interne ou si nous externaliserons le travail. Son achèvement est prévu pour juillet 2020.

MaxSys a procédé aux mesures suivantes pour s'assurer que les processus de rétroaction existants étaient accessibles sur demande.

- Veiller à ce que les sondages auprès des clients soient disponibles et accessibles sur le site web de notre entreprise;
- Tout commentaire communiqué à MaxSys, en personne, par courriel, par téléphone ou par nos sondages, fera l'objet d'une enquête, d'un accusé de réception et d'un suivi
- Tout commentaire sérieux sera porté à l'attention du vice-président ou du président pour que des mesures supplémentaires soient prises.

MaxSys veille à ce que toutes les informations disponibles au public soient rendues accessibles sur demande.

EMPLOI

MaxSys souscrit à des pratiques d'emploi équitables et accessibles. Nous prendrons les mesures suivantes pour informer le public et le personnel que MaxSys s'adaptera, sur demande, aux besoins des personnes handicapées pendant les processus de recrutement et d'évaluation et lors de l'embauche des personnes en prenant les mesures suivantes :



MaxSys Personnel Inc.
173 Dalhousie Street
Ottawa, ON K1N 7C7
tel: 613-562-9943
fax: 613-241-6742
www.maxsys.ca

- Fournir une formation à tous les nouveaux membres du personnel au cours de leur processus d'intégration;
- Connaître les besoins particuliers de nos employés et déterminer les pratiques alternatives pour les satisfaire (p.ex. : Procédures d'évacuation en cas d'urgence); et
- Informer les candidats lors de la procédure d'inscription que d'autres aménagements peuvent être effectués lors de l'embauche.

Notre plan d'accessibilité sera examiné chaque année afin de tenir compte des besoins de tous les membres de l'organisme.

ADMINISTRATION

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de cette politique ou des procédures en place ou pour nous demander des informations dans un format accessible, n'hésitez pas à nous contacter :

Ressources humaines
173 rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7C7
613-569-9943
hr@maxsys.ca